

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 13 (1956)

Heft: 11

Rubrik: Échos romands

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

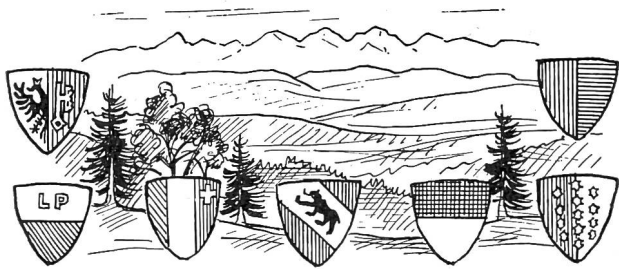
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 10.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



ÉCHOS ROMANDS

VALAIS

Une heureuse réalisation à Sierre

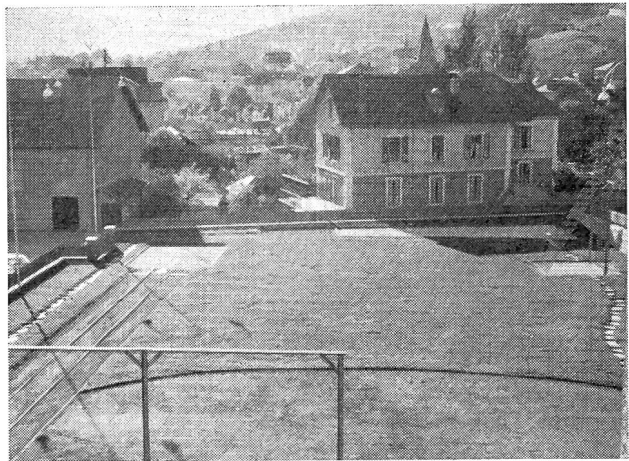
Répondant à l'invitation du nouveau chef de l'Office cantonal IP, M. André Juilland, nous nous sommes rendu au pays du soleil, le mercredi 24 octobre, pour y visiter la nouvelle place de gymnastique des écoles. Aménagée par la Municipalité de Sierre, sur l'initiative d'un groupe de jeunes sportifs enthousiastes, à la tête desquels nous avons retrouvé avec plaisir nos amis Henri Ebenegger et Emile Schalbetter, pour ne citer que les deux qui nous firent les honneurs des nouveaux emplacements.



La nouvelle place vue du sud.

La place en question, très judicieusement ordonnée, selon les directives de l'Office-conseil de l'EFGS, est à la disposition des écoles, des sections de gymnastique d'actifs, d'hommes, de dames, de pupilles et de pupillettes, du football-club, du club athlétique et sert également aux épreuves de gymnastique du recrutement et de l'instruction préparatoire. Pour y avoir fonctionné, en qualité d'expert de gymnastique au recrutement il y a quelque treize ans, nous avons pu apprécier, à leur juste valeur, les magnifiques emplacements de saut en longueur, en hauteur, à la perche, les pistes de course, le portique de perches à grimper et les installations du reek en plein air pour le travail en section.

Du haut des toits environnants d'où nous avons essayé de faire quelques photos d'ensemble, le spectacle de cet écran de verdure, duquel ressortaient les lignes blanches des pistes et le bleu des agrès battant neufs, avait quelque chose de fascinant et de reposant tout à la fois. L'ancienne cour, autrefois poussiéreuse à souhait, a été soigneusement goudronnée et sert d'emplacement de jeu pour le basketball qu'une installation d'éclairage «a giorno» rend accessible pendant les belles soirées d'été. Une installation analogue permet l'utilisation en noc-



La même place vue de l'est.

turne du petit stade par les athlètes, les gymnastes ou les footballeurs qui occupent la place à tour de rôle, selon un horaire précis et un règlement que chaque société s'est engagée à respecter à la lettre.

Les promoteurs et les réalisateurs de ces magnifiques installations sportives ont droit à nos plus vives félicitations et à la reconnaissance de tous ceux et de toutes celles qui auront le privilège d'en user sans en abuser jamais.

Fr. Pellaud.

VAUD

Bienvenue au nouvel inspecteur fédéral IP.

Au mois de juin dernier, nous avons le regret d'annoncer la démission de M. Arnold Golay, de ses fonctions d'inspecteur fédéral IP. pour le canton de Vaud. Aujourd'hui, nous avons le vif plaisir d'annoncer la nomination, pour les mêmes fonctions, de M. Robert Prahin et de le présenter à tous les collaborateurs de l'Instruction préparatoire volontaire. Disons tout de suite qu'il n'est plus nécessaire de présenter M. Robert Prahin, dans les milieux de la gymnastique surtout. Le nouvel inspecteur fédéral de l'IP. pour le canton de Vaud, auquel vient d'être décerné le suprême hommage accordé aux gymnastes: le titre de membre honoraire fédéral, est largement connu de tous.

Bornons nous donc à lui souhaiter une cordiale bienvenue en espérant qu'il trouvera dans cette nouvelle tâche toutes les satisfactions qu'il est en droit d'en attendre. M. Robert Prahin a pris possession de ses fonctions, il s'est déjà comme on dit «mis dans le bain» et les premiers contacts nous ont déjà permis d'apprécier en lui les qualités qui le caractérisent: entrain, bonne humeur, enthousiasme, souci du devoir. Bonne chance donc M. Robert Prahin. L'IP. en terre vaudoise compte sur vous.

Office cantonal IP. du canton de Vaud.

FRIBOURG

Un exemple peut-être unique...

...et que l'on aimerait voir vivre souvent.

Jusqu'en 1955 le petit village de Montborget, perché aux confins de la Broye fribourgeoise, isolé, un peu perdu dans son vallon de verdure n'avait pas de cours I. P. Ces jeunes gens participaient au cours du village voisin.

Arrive un instituteur, jeune encore, mais qui avait déjà donné d'excellentes preuves. Il rassemble ces jeunes qui ne demandent pas mieux que de fonder

un cours au village. La discussion ne dura pas longtemps. Décision prise, le cours est annoncé, le matériel commandé. Il y avait un « mais » et avec un « si » tout aurait été en ordre, car le moniteur ne disposait d'aucune installation ni emplacement. Il prend contact avec l'autorité communale, lui expose son point de vue. Là non plus on ne discute pas long.. Il s'agit de la jeunesse ; on décide de lui donner le nécessaire. Entre temps, le cours travaille ferme avec ce qu'il a, grâce à l'ingéniosité de M. Schneider. On creuse la fosse de saut. On pose la poutre d'appel. Un beau jour, le sable arrive. Les perches suivront sous peu. C'est enchanté, vous le pensez, que le moniteur annonce ces travaux au chef de district non moins enchanté lui-même, qui remercie par lettre les autorités communales.

Arrive le jour des examens. Quelle ne fut pas la surprise de l'expert de rencontrer le Conseil communal in corpore suivant les jeunes dans leur travail. Joie doublée lorsqu'au calcul des points, on s'aperçut que tous les élèves avaient réussi l'examen.

Après la proclamation des résultats, une fort agréable surprise nous était réservée. Le Conseil communal offrit un vin d'honneur flanqué d'une colline de biscuits. Fiers à juste titre et de leurs autorités et de leurs succès, ces athlètes croquaient à belles dents et

trinquaient fort modérément, mais avec quel sourire et quelle joie au cœur. M. le Syndic y alla de son petit discours et ce ne fut pas seulement sympathique et beau, mais touchant. Je ne fais pas de sentiment, mais avouez que des gestes pareils ne se passent pas sans vous émouvoir.

J'allais oublier de vous dire qu'une galerie admiratrice, autant féminine que masculine encourageait les jeunes gens tout au long de l'examen, tant et si bien que le moniteur lui-même était surpris pour ne pas dire effaré des excellentes performances pour le moins inattendues. L'examen terminé on mesura même les sauts et les jets de boulet de plusieurs conseillers communaux qui se montrèrent très ingambes et pas manchots du tout. C'est qu'ils avaient été de l'I. P. il y a 10 à 12 ans. Le plus jeune avait été chef de patrouille à la course broyarde d'orientation de Cugy. Il se souvient avoir été classé 3me sur une trentaine de patrouilles. La graine avait porté ses fruits. L'examen de 1956 vit le même enthousiasme, la même joie, le même bonheur.

Heureuse commune ! Méritantes autorités ! Heureux jeunes gens ! Méritants moniteurs aussi.

En travaillant ainsi, personne n'y laisse des plumes. C'est la raison pour laquelle je me suis décidé à prendre la mienne. Luy.

Pédagogie de l'éducation physique et des sports

par Claude Giroud, prof.

« La ginnastica è la vita eterna ».
(Un élève sicilien de Bode).

Rodolphe Bode a fêté au début de cette année (le 3 février), son 75e anniversaire. Un regard jeté en arrière sur l'œuvre de sa vie ne peut s'attacher, dans les limites de notre objet, qu'à son œuvre créatrice en regard de l'éducation physique et de la pédagogie des exercices naturels du corps. L'ensemble de son œuvre, qui côtoie le domaine de la philosophie, de l'esthétique, aussi bien que la musique, se situe hors de notre optique. Il sied plutôt de nous arrêter à son œuvre novatrice d'éducateur physique, œuvre poursuivie quarante ans durant dans l'enseignement et la défense du mouvement naturel ou physiologique, à la place du mouvement artificiel ou stéréotypé.

Au temps où il était jeune musicien, élève au Conservatoire de Leipzig, Bode eut la certitude que la source vraie de toute musique est liée, dans ses formes expressives originelles, aux formes innées de mouvements des jeux. Il indiqua une nouvelle voie qui devait se séparer de l'artificiel, à la mode dans l'application de la musique aux exercices du corps, avant tout dans la « gymnastique rythmique », à l'intention de la jeunesse allemande ; elle était plus une gymnastique métrique, la représentation de la valeur des notes correspondant à des mouvements d'une ou de plusieurs parties du corps, sans pour cela requérir la participation totale du corps. La source de tout mouvement total, ou physiologique, est a priori rythmique, en opposition avec le mouvement analytique, fragmentaire, si l'on se réfère à la nature où tout mouvement fait participer la totalité du corps.

Il conjugua toutes ses forces vers un retour à la vie par le mouvement naturel, que les tendances de l'éducation d'alors avaient peu à peu réduit à un schéma métrique, brisant les élans intérieurs de l'être, endiguant le mouvement dans une voie d'uniformité, jalonnée d'automatisation et de mécanisation.

Deux traits fondamentaux doivent régir le cours de tout mouvement naturel : l'alternance

organique de la tension et du relâchement musculaire, à la manière de l'animal en liberté et de l'enfant qui conserve temporairement cet héritage instinctif ; l'apport total du centre de gravité du corps, fait que l'on peut observer partout dans la nature.

Il résulte de ces deux traits la plus petite dépense musculaire de tout mouvement naturel, ou le principe d'économie. Bode avait pressenti et défendu cette distinction déjà à la fin de la première guerre mondiale, qui marque le début d'une lutte qu'il poursuivit ardemment à la redécouverte des composantes du mouvement naturel, la tonicité et l'élasticité. Il comprit clairement que le milieu où l'on pût introduire ses idées était celui de l'éducation : l'école, où régnait un climat d'hermétisme et d'impersonnalité, fruit d'une interprétation erronée des lois du mouvement. Une ombre se dessinait quant à l'évolution du niveau culturel de la société, en raison de la mise en veilleuse de l'état réceptif et expressif qui sont au dedans de chaque être ; tel était le bilan qu'offrirait l'élément pédagogique d'alors. L'ancien système avait par trop laissé l'Etat prendre les rênes, sans avoir eu égard à la vie individuelle des enfants qui s'y voyaient être confiés.

Bode se réclama par conséquent d'un changement sous la forme d'un rapprochement des moyens éducatifs — la nature elle-même évolue en accord avec la propre éducation de l'enfant — vers une voie qui serait celle où pourrait s'éveiller la pensée créatrice. Cette voie suivrait trois lignes directrices : la libération, puis la maîtrise, et, but dernier, l'éducation du corps. Il posa la pierre angulaire à un nouvel édifice de l'éducation physique, au service de l'éducation tout court, où le plan d'enseignement de la gymnastique était considéré sous l'angle du mouvement ; il forgea le lien qui plaça l'enseignement de l'éducation physique de pair avec les branches artistiques, appelées encore, mais hélas, « branches accessoires ». Bode recommandait que la nature de l'enfant soit le plus longtemps possible conservée à son état pur, afin qu'elle pût se fortifier et s'éduquer dans